

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2014

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N° 2120)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 499

présenté par
M. Darmanin

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 11, supprimer les mots :

« et Picardie ».

II. – En conséquence, compléter l’alinéa 14 par les mots :

« et Picardie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à modifier le redécoupage des régions afin de réunir la région Nord-Pas-de-Calais et la région Picardie.

Dans le redécoupage tel qu’il est prévu actuellement, la Picardie serait rattachée à la Champagne-Ardenne alors que ces deux régions n’ont pas beaucoup d’histoire en commun et peu d’intérêt économique ensemble. La seule raison qui a poussé le Président de la République à décider un tel redécoupage est une raison politique : la peur du Front National dont le score est très important dans le Nord-Pas-de-Calais comme en Picardie.

On ne peut convenir de telles motivations pour une décision aussi importante.

A l’inverse, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie sont historiquement liés. Ces régions ont en effet toutes deux connu les heures glorieuses de l’industrie du textile et gèrent ensemble certains dossiers fondamentaux tels que le Canal Seine-Nord. De plus, le Nord-Pas-de-Calais comme la Picardie est bordé par la Côte d’Opale, liés par des lignes grandes vitesses parmi les plus fréquentés du pays, et par une autoroute qui traverse ces deux Régions en liant Paris avec le Nord de l’Europe. Ce lien

touche également les étudiants puisque l'université d'Amiens est historiquement liée à l'Université de Lille.

Ainsi, sans cette fusion, les deux régions resteront limitées entre les pôles d'attractivité que sont Paris, Bruxelles et Londres. Ce rapprochement serait bénéfique pour les deux régions qui auront une Métropole en commun : Lille.

Le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie partagent des traditions culturelles en commun : architecture, histoires des guerres mondiales, art culinaire, patois, habitudes de déplacements...

Enfin, alors que le Gouvernement, par ce Projet de Loi, crée d'immenses régions, laisser le Nord-Pas-de-Calais ou la Picardie seul serait une grave erreur et serait néfaste pour ses habitants, son territoire et son économie. Des territoires qui ont tant soufferts de la Guerre et par la désindustrialisation.